

Concours WD-40 Flexible Sampling 2024/2025

Conditions de participation au concours d'utilisateurs WD-40 Flexible Sampling 2024

Du 10.06.2024 au 30.09.2024

Mise à jour : 02/05/2024

Dans l'intérêt de la lisibilité, nous avons renoncé aux formulations liées au sexe. Toutes les personnes sont concernées au même titre, même si un seul des sexes est explicitement visé.

Afin que le concours puisse se dérouler dans des conditions égales et équitables, nous vous prions de lire attentivement les conditions d'utilisation suivantes. Ces conditions de participation sont contraignantes pour le participant.

1) En s'inscrivant dans le cadre du concours, le participant confirme qu'il a lu et compris les conditions de participation et qu'il a l'âge requis pour participer conformément au point 4. Dans la mesure où un participant ne veut pas accepter les conditions, il ne peut pas participer au concours.

2) La société WD-40 Company, société de droit anglais, au capital de 50 000 Livres Sterling, située au 426 Rue Jean Gabin , 69800 Saint-Priest, RCS 383 124 328 (ci-après « la Société Organisatrice »), organise du 10 juin 2024 – 00h01 au 30 septembre 2024- 23h59 inclus, un jeu sans obligation d'achat, le concours utilisateur WD-40 Flexible Sampling 2024.

3) Lot principal : 1 Baby-foot brandé WD-40
Lots secondaires : 20 exemplaires de WD-40 Flexible 400ml
Lot 100% gagnant : 1 fond d'écran thématique WD-40 Flexible.

Le lot principal et les lots secondaires seront déterminés par nos soins parmi tous les participants en fin de concours.

4) Les modalités de participation au concours sont les suivantes :

- La participation est ouverte sur la page du concours <https://flexibleugccampaign.wd40.fr/p/975317> Le participant peut s'y inscrire conformément au paragraphe 5 et participe au tirage au sort des prix après avoir envoyé sa contribution.
- Il est expressément précisé que le concours n'a aucun lien avec Facebook et n'est en aucun cas sponsorisé, soutenu ou organisé par Facebook.
- La participation au concours est ouverte à toute personne physique ayant son domicile principal en France et âgée de 18 ans révolus. Les prix ne seront envoyés qu'en France (hors France métropolitaine). Les personnes ayant leur résidence principale dans d'autres pays ne sont pas autorisées à participer ou à gagner.
- Sont exclus de la participation tous les employés de toutes les entreprises impliquées dans l'organisation de ce concours, y compris les membres de leur famille et leur partenaire.
- Chaque participant n'est autorisé à recevoir qu'un seul prix.

5) pour participer au concours :

- Il faut se rendre sur le site <https://flexibleugccampaign.wd40.fr/p/975317> entre le 10/06/2024 et le 30/09/2024 - jusqu'à 23h59 inclus (la date et l'heure de connexion faisant foi).
- Remplissez le formulaire d'inscription. L'indication de vos nom et prénom complets et d'une adresse e-mail est absolument nécessaire pour vous informer de votre gain. Il n'est pas possible de participer sans adresse e-mail.
- Partagez vos expériences avec WD-40 Flexible sous forme d'images et/ou vidéos et d'un texte descriptif de minimum 50 caractères.
- Après avoir participé, vous recevrez par mail le lot 100% gagnant (fond d'écran exclusif) directement par mail.

6) La société WD-40 se réserve le droit de disqualifier les participants et de les exclure du concours dès que la société WD-40 constate qu'ils manipulent le processus de participation, les contributions et/ou qu'ils enfreignent les conditions de participation et/ou qu'ils tentent d'influencer le concours de manière déloyale. Une exclusion au sens précité peut déjà avoir lieu en présence de soupçons correspondants, selon l'appréciation équitable de la WD-40 Company. Les participants peuvent également être disqualifiés si leurs coordonnées et identités ne sont pas complètes, si elles sont refusées ou si elles sont inexactes ou mensongères.

7) La société WD-40 Company garantit que toutes les données personnelles des participants ne seront utilisées qu'aux fins du concours et de son suivi. Les données ne sont transmises à des tiers que dans la mesure où cela est nécessaire pour le déroulement du concours, par exemple pour l'envoi des prix. La société WD-40 Company n'utilisera et/ou ne transmettra pas les données des participants enregistrées au-delà de l'étendue susmentionnée, à moins que le participant n'ait expressément donné son accord par la suite. Les données indiquées pour lesquelles il n'existe pas de consentement à une utilisation ultérieure seront automatiquement supprimées après la fin du concours, au plus tard le 31.12.2024. Pour plus de détails, veuillez consulter la déclaration de protection des données et de cookies de la société WD-40 sur wd40.fr/politique-de-confidentialite/

8) En s'inscrivant à la newsletter de la société WD-40, le participant accepte d'être régulièrement contacté par une newsletter. Celle-ci contient non seulement des informations sur le concours, mais aussi sur d'autres sujets pertinents pour l'entreprise, tels que ses produits et leurs applications, ses manifestations et autres événements d'actualité. L'accord du participant pour l'envoi d'une newsletter peut être révoqué à tout moment par un opt-out. Pour ce faire, le participant peut se désinscrire via la possibilité de se désinscrire de la newsletter ou en envoyant une notification écrite, sans que cela n'entraîne d'autres frais que les frais de transmission selon les tarifs de base.

9) Les prix et gagnants seront déterminés dans un délai d'une semaine à compter du 30.09.2024. Les gagnants seront informés par e-mail dans les deux semaines suivant le tirage au sort.

10) Le prix ne peut pas être échangé contre un autre prix offert. La valeur du gain ne peut pas être payée ou transférée en espèces.

11) La société WD-40 Company ne donne aucune garantie ou assurance quant aux gains mis en jeu. Cela s'applique également à la description des gains et aux autres informations fournies sur les gains. La société WD-40 Company se réserve le droit de remplacer les prix mis en jeu par des prix équivalents. La société WD-40 Company ne peut être tenue pour responsable des retards ou des pertes d'objets liés aux prix pendant leur livraison.

12) Les gagnants seront informés par e-mail et devront confirmer la réception de la notification et la réclamation du prix dans un délai d'une semaine à compter de la notification. Dans le cas contraire, le droit au gain s'éteint et le prix est attribué à un autre participant au concours. Les prix seront envoyés par courrier postal. La participation au concours implique l'acceptation de l'envoi d'un e-mail pour la communication du gain.

13) Les données des participants seront stockées dans un environnement sécurisé et conservées conformément aux lois, réglementations et règles françaises et européennes en vigueur. En outre, les informations collectées sont soumises à la politique de confidentialité et aux conditions d'utilisation de WD-40 Company. Les participants disposent donc d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles, d'un droit de limitation du traitement, d'un droit de portabilité de leurs données et d'un droit d'opposition au traitement de leurs données. Les participants peuvent faire valoir ces droits en contactant la

société WD-40 par écrit : dataprivacy@wd40.co.uk. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre déclaration de confidentialité à l'adresse Internet suivante : wd40.fr/politique-de-confidentialite/

En conséquence, toute personne exerçant le droit de supprimer ses données avant la fin du concours sera considérée comme ayant retiré sa participation.

14) La société WD-40 se réserve le droit d'annuler, de terminer ou de prolonger le concours à tout moment et sans préavis. Cela s'applique en particulier aux cas où, pour des raisons techniques - par exemple infection du système informatique par des virus, manipulation ou erreur dans le matériel et/ou le logiciel ou pour des raisons juridiques, le bon déroulement du concours est rendu difficile, influencé ou impossible. La WD-40 Company n'assume aucune garantie pour les chances de gagner perdues en raison de perturbations de la connexion pour des raisons techniques ou autres.

15) L'organisateur ne peut être tenu pour responsable des perturbations des connexions téléphoniques et Internet pendant la participation au concours, ni du report et/ou de l'annulation et/ou de la modification de l'action pour des raisons qui ne lui sont pas imputables, quelle qu'en soit la raison. L'Organisateur ne peut être tenu pour responsable des retards ou des erreurs de transmission de courrier électronique indépendants de sa volonté. En outre, l'Organisateur ne saurait davantage être tenu responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site <https://flexibleugccampaign.wd40.fr/p/975317> du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement du réseau.

16) Les frais de connexion engagés pour la participation au concours sont de la responsabilité du participant et ne seront pas remboursés.

17) Les présentes conditions de participation sont régies par le droit français. Si l'une des présentes dispositions devait être totalement ou partiellement invalide, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée.

18) La société WD-40 se réserve le droit de modifier les présentes conditions de participation. Toute modification sera signalée sur le site Internet <https://flexibleugccampaign.wd40.fr/p/975317>; il est donc recommandé aux participants de consulter régulièrement ce site Internet pour vérifier si des modifications ont été apportées.

19) Tout recours juridique est exclu. Les règlements sont soumis au droit français.

La société WD-40 Company, société de droit anglais, au capital de 50 000 Livres Sterling, située au 426 Rue Jean Gabin , 69800 Saint-Priest, RCS 383 124 328

20) Le présent règlement est déposé via [depotjeux](http://www.depotjeux.com/) auprès de l'étude de Maître Doniol située 7 rue Jean Jaurès à CLAYE SOUILLY (77410), huissier de justice.

Le règlement sera consultable gratuitement pendant toute la durée du jeu à l'adresse suivante : <http://www.depotjeux.com/>. La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement en toutes ses dispositions, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux-concours en vigueur en France.

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par les organisateurs, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le site. L'avenant est déposé via [depotjeux](http://www.depotjeux.com/) auprès de l'étude de Maître Doniol située 7 rue Jean Jaurès à CLAYE SOUILLY (77410), huissier de justice, dépositaires du règlement avant sa publication.

Il entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout Participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu.